

L'écho du Cedapa et de l'Adage

L'INFORMATION TECHNIQUE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

Lait de supercherie

Avant, il y avait du lait. Aujourd'hui, le marché du lait se fragmente, se fracture et se segmente.

Tendance amorcée il y a plus de 30 ans par les pionniers de l'agriculture biologique. En distinguant leur lait sur le marché, ils traduisent une réelle différence de pratiques.

On connaît le succès de cette démarche. Le label AB a anticipé les évolutions de notre société. En répondant aux interrogations croissantes des citoyens quant à leur alimentation et à leur environnement.

Les distinctions fleurissent sur le marché du lait. La finalité est la même : rassurer face aux inquiétudes liées à l'alimentation et la santé humaine.

Dans plusieurs pays, on achète du lait sans ogm, du lait local, du lait national, du lait bleu blanc cœur, du lait A2...

Des initiatives se développent à travers le monde pour valoriser du lait de vaches nourries à l'herbe.

Au-delà du bio et du conventionnel, il y a une différence entre du « lait à l'herbe » et du « lait maïs -soja », en terme de composition du lait et de respect animal et humain.

Distinguer ces deux laits peut faire sens. Pour acter une telle démarche, il faut du sérieux, avec un cahier des charges cohérent et une collecte séparée.

Conditions que la marque « lait de pâturage », créée par les Chambres d'agriculture et le syndicalisme FRSEA et JA de l'Ouest, ne respecte pas. Il se doit d'être « un lait de territoire où les vaches pâturent en moyenne 150 jours par an. » Il n'y a aucune obligation de quantités ingérées avec un minimum de 15 ares de surface pâturable par vache dans la SFP. Des règles qui laissent apparaître une ambition plus que modeste sachant que « pratiquement tous les éleveurs bretons sont capables de répondre à cette exigence » selon Hervé Moël, Vice-président du GIE Elevage (Paysan Breton du 8/9/2017). Mais il y a plus grave : c'est une moyenne. Il n'y a pas de garantie au tank ni même à la tournée mais à la cuve de réception de la laiterie. Moyenne calculée à partir des durées de pâturage déclarées par les éleveurs engagés.

Pas de surcoût lié à une collecte séparée... ou comment coller une belle image d'une vache qui broute sans aucune garantie du produit, sans aucune traçabilité.

Mettre en avant le pâturage avec un cahier des charges aussi fumeux relève d'une gymnastique qui mérite un label particulier, qu'on pourrait appeler « lait de supercherie ».

Nous devons dénoncer cette tentative qui met en péril toutes les démarches qualité sérieuses.

COMITÉ DE RELECTURE ADAGE 35

Dossier : les rations hivernales (pages 6-9)



Une saison d'herbe très différente dans les deux départements

2017 a été une année exceptionnelle pour la pousse de l'herbe dans les Côtes d'Armor et plus timide en Ille-et-Vilaine où la sécheresse s'est faite ressentir cet été.



Eric Le Parc, à Cavan (22), zone relativement humide.

La ferme : 1 UTH, 56 ha de SAU : 42 ha d'herbe (35 accessibles), 10 ha de maïs, 4 ha de méteil. 55 VL, 280 000 litres vendus, 5 700 l/VL.

«Cet hiver, les vaches sont restées dans la stabulation seulement 15 jours en février à cause du gel. Le déprimage s'est terminé au 5 mars. Le 15 avril, le silo était fermé mais la pousse a ralenti par des températures fraîches. J'ai donc fait pâturer mes vaches sur une parcelle de nuit pendant 15 jours pour conserver mon intervalle de 40 jours. Début mai, la pousse est repartie de plus belle, mes vaches passaient 3,5 jours au lieu de 2 par paddock de 1 ha. J'ai débrayé 3 ha pour faire de l'ensilage. En juin, une période sèche m'a fait peur et je n'ai débrayé que 2,5 ha pour faire du foin sur mon accessible malgré les hauteurs d'herbe importantes. Finalement la pousse s'est maintenue et mes vaches ont pâturé tout l'été grâce à des pluies régulières. J'ai même débrayé 5 ha en juillet pour faire du foin. En septembre, la pousse est repartie grâce aux pluies abondantes et j'ai encore fauché 3 ha sur l'accessible. Aujourd'hui, mes vaches sont toujours en pâturage plat unique. C'est la 1^{ère} fois que je ferme le silo aussi longtemps (6,5 mois). J'ai suffisamment d'herbe pour pâturer jusqu'à la fin de l'année. »



Vincent Couvert, Montfort sur Meu (35), zones séchantes et inondables

La ferme : 1 UTH; 220 000 litres lait vendu; 6000 l/VL, 44,3 ha SAU, 36 ha d'herbe accessibles, 6 ha de maïs, 2,3 ha de mélange céréalier, 55 UGB et 39 vaches, 1,3 UGB/ha de SFP, bio

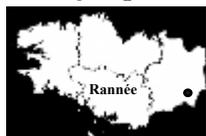
«La mise à l'herbe s'est faite à peu près comme tous les ans autour du 20 février. La pousse de printemps était plutôt faible mais avec mes 36 hectares d'herbe accessibles les vaches ont pu pâturer convenablement. En privilégiant le pâturage, je n'ai pas pu constituer tous les stocks pour l'hiver. J'avais d'importantes craintes à la fin du printemps sur la suite de la saison, finalement les quelques pluies ont maintenu la pousse de l'herbe. Les vaches ont pu pâturer intégralement jusqu'au 25 juillet. Depuis je distribue de l'enrubannage pour 20 à 40% de la ration selon la pousse de l'herbe. Courant juillet j'ai pu acheter 25T d'enrubannage à un voisin pour venir compléter le déficit de stocks. Cela devrait me permettre de passer l'hiver. Cet automne le pâturage a vraiment été bon, les vaches sont toujours à l'herbe et je distribue toujours de l'enrubannage (4-5kg/j/VL). J'ai implanté du colza fourrager après mes céréales que je ferai pâturer. L'hiver devrait bien se passer. »



Hervé Simon et Dominique Simon, Planguenoual (22), zone séchante.

La ferme : 2,5 UTH, 60 ha de SAU (42 ha d'herbe accessible, 7 ha de maïs, 8 ha de méteil), 62 VL, 340 000 litres produits, conversion bio.

«Nos vaches sont sorties le 16 février et le déprimage des 42 ha d'herbe accessible s'est terminé le 23 mars. En ce début de printemps, la pousse était ordinaire. Les vaches sortaient jours et nuit au 5 mars et le silo de maïs a été fermé le 10 avril. La pluie est arrivée mi-mai et la pousse a accélérée très fortement. On a tourné sur 15 ha avec nos 60 vaches (24 ares /VL). Elles mettaient 10 jours à manger une parcelle de 3 ha. On a donc débrayé 20 ha en mai. Il y avait énormément de trèfle, on n'a jamais vu ça. En juin, la pousse s'est maintenue, on a encore pu débrayer 15 ha sur l'accessible. C'est rare pour nous de faucher 2 fois une même parcelle au printemps. Normalement, la pousse s'arrête mi-juillet et on commence à entamer les stocks, mais les fortes pluies estivales ont permis de pâturer tout l'été. Les stocks sur pied sont restés verts et la production de lait n'a pas trop baisser. A la fin de l'été, il y avait tellement de trèfle qu'on a commencé à distribuer de l'enrubannage d'avoine pour équilibrer la ration en fibre et en énergie. Aujourd'hui, les vaches pâturent et on leur apporte 5-6 kg d'enrubannage et il y a assez de stock sur pied pour tenir jusqu'à décembre.»



Jérôme Martin, à Rannée (35), zone intermédiaire

La ferme : 1,3 UTH; 280 000 litres lait vendu; 6000 l/VL, 50 ha en système tout herbe avec 40 ha accessibles, 75 UGB et 50 VL, conversion bio.

«Cette année les vaches sont sorties le 7 février. La pousse de printemps a globalement été assez faible. J'ai pu faire du stock, mais un peu moins que les années précédentes. En faisant le choix de laisser de l'herbe sur pied dans quelques parcelles, cela m'a permis de garder le silo fermé et ainsi pâturer tout l'été. Sur cette période où la pousse était plus lente, les 8 à 9 semaines entre chaque passage sur un même paddock ont pu créer le volume. Ceci est notamment possible grâce à une accessibilité importante pour le troupeau. On a eu une superbe saison automnale qui m'a permis à la fois de faire du stock supplémentaire et également de mettre tous les animaux dehors en pâturage plat unique. Le silo ne sera probablement ré-ouvert qu'au cours du mois de novembre. »

PROPOS RECUEILLIS PAR PAUL ROUAUD ET FÉLIX LEMARECHAL. ANIMATEURS ADAGE ET CEDAPA

Les assemblées générales arrivent

> À l'Adage

L'Adage vous propose de venir échanger sur le thème de "Ferme en lait même pas peur" pour son Assemblée générale. Elle se tiendra le 12 décembre prochain à partir de 14h au lycée agricole Théodore Monod du Rheu.

Une première partie retracera le contexte général de l'installation en Ille et Vilaine et pour venir alimenter cette introduction, une petite enquête sur les différents freins à l'installation en lait auprès d'étudiants en BTS (PA et ACSE) et BPREA sera présentée. Plusieurs témoignages de paysans récemment installés ou sur des systèmes atypiques viendront compléter les échanges avec l'assemblée. Pour participer, inscrivez-vous à l'Adage (contact@adage35.org ou 02 99 77 09 56).

> Au Cedapa

L'AG du Cedapa aura lieu le 28 novembre au lycée de Kernilien à Plouizy (22). Le matin, elle est ouverte aux adhérents pour faire le bilan des activités de l'année. L'après-midi est ouverte à tous. À partir de 14 h 30 nous vous proposons une table ronde pour réfléchir ensemble, à la question : « Le changement climatique en Bretagne : Quels impacts à prévoir sur les systèmes herbagers ? Comment s'y adapter ? ». Lionel Salvayre, météorologue chez météo France, Loïc Madeline, paysan chercheur à l'IDELE ainsi que des éleveurs du CIVAM 56 et 53 ayant travaillé sur le sujet seront présents pour animer la table ronde. Venez nombreux !

Ecophyto 30000: c'est parti !

En juin dernier l'Adage a répondu à un appel à projet sur de l'accompagnement individuel et collectif de fermes. Le cœur du projet vise notamment à la réduction des produits phytosanitaires. Ce ne sont pas 6 nouveaux groupes qui ont été proposés mais un renforcement de chacun d'entre eux. Depuis maintenant plus de 20 ans l'Adage, à travers les principes de l'Educ pop, s'efforce à mener des actions en faveur d'une évolution des pratiques qui répond en tout point à cet objectif de réduction des phyto. Ces 6 groupes ont été validés en septembre pour 3 ans (2017 à 2019). 72 fermes font donc partie des 6 groupes officiels de l'Adage, ce sont pas moins de 30 nouvelles fermes qui rejoignent l'association.

Présentation des nouveaux arrivants du Cedapa



Thibaud le Sage, stagiaire au Cedapa

Actuellement en Master Marketing et Communication, j'ai décidé de rejoindre le CEDAPA pour relever le défi de la communication au sein de l'association qui est encore trop peu développée. Ayant débuté mes études par un cursus basé sur le commerce, je suis nouveau dans la communication et suis déterminé à donner mon maximum pour l'image du CEDAPA.



Cindy Schrader reprend le poste d'Eve Gentil

Après avoir accompagné des agriculteurs dans la contractualisation des MAEC et la création d'Associations Foncières Pastorales dans l'Ain au sein du Conservatoire d'Espaces Naturels et de la Chambre d'Agriculture, j'ai souhaité revenir dans ma Région d'origine. Je reprends la rédaction de l'Echo en partenariat avec l'Adage, l'accompagnement des éleveurs du territoire du Syndicat mixte du Trégor et du pays de Morlaix, du groupe ovins-lait et du groupe valorisation des espaces semi-naturels.

ANNONCES

LOUE parcelles de terre et de prairies d'une contenance de 10,68 ha en 2 parties situées au lieu-dit Moulouarn sur la commune de Plourivo (22).
Contact : Loïc Huchet du Guermeur 06 42 65 13 86

CHERCHE taureau normand bonnes origines, apte à la monte. EARL de la lisière - Le Merzer (22) - tel. 07.86.17.42.74

FORMATIONS

Formation contention en élevage allaitant le 16 novembre à St Gelven (22): intervention de Marcel Jolivel éleveur-formateur depuis 20 ans.

Thierry Guehenneuc de l'association Terres et bocages interviendra lors d'une journée sur les haies bocagères : intérêts, implantation, valorisation et entretien. Cette journée aura lieu la première quinzaine de décembre sur la ferme de Franck Le Breton, le Haut Corlay (22).

Ronan Guernion interviendra en décembre sur le secteur du Douron (29) pour partager son expérience sur les vèlages groupés et la monotraite.

Renseignements et inscriptions: 02.96.74.75.50

À LIRE



Le livre « Engrais verts et fertilité des sols » de Joseph Pousset est réédité par La France Agricole. L'auteur démontre combien une rotation culturale bien pensée permet, une fertilité importante tout en maîtrisant la flore adventice. 304 pages. 39 €, en vente sur le site editions-France-agricole.fr

Différents outils pour gérer le parasitisme avec des petits ruminants

« Il n'y a pas de remède miracle, il faut faire des rotations rapides, ne pas raser trop les prairies et éviter le pâturage de fin d'automne et de printemps sur le même paddock » explique Olivier Patout, vétérinaire de l'AVEM en Aveyron qui est intervenu auprès des éleveurs du groupe ovins/caprins pour le Cedapa les 2 et 3 octobre derniers.

Des blocs de pâturage pour casser le cycle des parasites

Diviser le parcellaire en trois blocs pâturés à différentes périodes (un au printemps, un en été et un à l'automne) permet de diminuer nettement la population de strongles. En effet, il faut compter six mois pour que le niveau d'infestation de la prairie soit bas. Un repos de deux mois permet déjà de limiter le risque d'infestation. Faire pâturer en rotation des petits paddocks avec un chargement instantané fort, dans l'ordre de 30-40 UGB/ha (soit environ 150-200 brebis/ha) et tourner rapidement permet aussi de limiter fortement l'infestation : « en passant moins de temps sur les parcs, il y a moins de risque d'infestation, il est donc préférable de pâturer un parc 4 fois 1 journée plutôt que 1 fois 4 jours » détaille le vétérinaire. De plus, il est préférable d'éviter de faire pâturer trop bas pour éviter la ré-infestation du troupeau.

Une mise à l'herbe pas trop précoce des agnelles

Il est important de mettre les agnelles à l'herbe pour qu'elles fassent leur immunité, mais il ne faut pas les mettre trop tôt car elles sont fragiles. Attendre qu'elles aient une bonne corpulence est nécessaire pour qu'elles soient plus fortes afin d'affronter les parasites. « Si la mise bas est à l'automne, il ne faut mettre les agnelles à l'herbe qu'au printemps ». Olivier Patout conseille de faire pâturer les agnelles à la sortie de la bergerie, sur de nouvelles prairies qui ne sont pas infestées. « Si vous n'avez que des prairies naturelles, il y a plus de risque car il n'y a jamais de rupture du cycle, vous pouvez donc intégrer une fauche pour ne pas faire de pâturage en continu ».

Faire pâturer différents types d'animaux

Le pâturage mixte (bovins/ovins par exemple) est une solution pour limiter la réinfestation car les brebis et les chèvres ne sont pas infestées par les strongles des bovins et des équins et inversement. Les bovins ou les équins agissent comme « aspirateurs » en consommant les larves de strongles des petits ruminants.

La note d'état corporel et les coprologies : deux informations nécessaires pour prendre la décision de traiter

« La coprologie est la seule manière de connaître le niveau d'infestation du troupeau ». Il est conseillé de faire une analyse en mélange (1 crotte/brebis) sur une



Olivier Patout est vétérinaire salarié de l'Association des Vétérinaires et Eleveurs du Millavois

dizaine d'individus par lot, à raison de 2 à 3 analyses par an (à chaque changement de bloc de pâturage : printemps, été et automne) en prenant bien les mêmes individus. La Note d'Etat Corporel est le thermomètre du troupeau (système d'alimentation, parasitisme, ...) donc une brebis en bon état corporel est en principe peu infestée. La note varie de 0 à 5 et dépend du stade physiologique et de l'âge. En dessous de 2,5 la brebis est considérée comme maigre et à partir de 3, la brebis est en « état ».

Traitements naturels pour les infestations moyennes

Traiter en priorité les animaux les plus fragiles : les individus maigres et les agnelles. Les traitements par l'aromathérapie et la phytothérapie sont efficaces en faible à moyenne infestation. Les benzimidazoles sont peu impactants pour l'environnement et notamment pour les insectes décomposeurs, cependant les strongles ont montré une résistance à cette molécule. Olivier Patout conseille l'EPRINEX®, qui est actif dans l'organisme pendant 15 jours et il n'y a pas de temps d'attente pour vendre le lait.

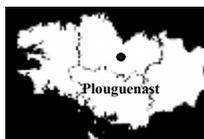
CINDY SCHRADER ANIMATRICE CEDAPA

Les strongles du tube digestif : un cycle de 21 jours

Ces strongles sont les parasites des ovins et caprins les plus fréquents, les plus pathogènes et les plus difficiles à maîtriser. En pâturant, les animaux ingèrent des larves infestantes de stade 3 qui se situent à la base de l'herbe. Les larves deviennent adultes dans l'animal hôte, se reproduisent et pondent des œufs qui seront disséminés dans la prairie via les excréments. 21 jours s'écoulent entre l'ingestion des larves et la dissémination des œufs.

Boviduc : des démarches administratives assez simples pour un confort de travail

À Plouguenast (22), Patrick et Fabienne Thomas ont fait construire un boviduc pour accéder à 15 ha situés de l'autre côté d'une route départementale. Cet aménagement leur a permis de fermer le silo plus longtemps que les années précédentes.



Ne disposant que de 8 ha facilement accessibles aux vaches, Patrick et Fabienne les amenaient malgré tout sur des parcelles plus éloignées.

Problème : il fallait emprunter des routes pour y accéder. Patrick commente « C'était pour nous très limitant. On devait être deux pour gérer le troupeau. On amenait les vaches sur ces prairies que la journée, avec de bonnes conditions de visibilité. Sinon, cela devenait trop dangereux ».

Le boviduc qui a été creusé sous une départementale débouche directement sur un îlot de 15 ha de prairies groupées. Patrick ajoute : « Aujourd'hui, quand on ouvre le portail aux vaches, elles vont seules jusqu'aux prairies. Plus besoin de traverser la route. On a vraiment gagné en confort de travail ».

« Grâce au boviduc, on a fermé le silo deux fois plus longtemps »

Dorénavant les vaches ont accès à ces deux blocs de pâturage jour et nuit. Le premier bilan pour Patrick et Fabienne est positif. Ils n'ont pas ouvert le silo cet été. Patrick explique « Cette année, on a pu rester en pâturage plat unique pendant 6 mois de l'année, contre 3,5 mois habituellement ». En plus du confort de travail, des économies non négligeables de stocks ont été réalisées.

29 500 € à la charge de l'éleveur

Chez les Thomas, le boviduc a coûté 40 000€ HT. Ce coût est plus élevé que la moyenne (autour de 30-35000€) car la route traversée est une départementale et 2 pentes ont été aménagées à la sortie. Le projet a été éligible aux subventions régionales. Il restait 29 500€ à la charge de l'exploitant. Patrick Thomas relativise le coût de cet investissement, « C'est le prix d'une autochargeuse, sauf que ça va durer des années et il n'y a pas de frais d'entretien, ni de carburants. »

« Aujourd'hui, les vaches vont seules jusqu'aux prairies »

Patrick et Fabienne appréhendaient le 1^{er} passage dans le boviduc, et finalement « cela s'est très bien déroulé. Les vaches sont arrivées devant, elles ont observé, la meneuse est passée et tout le monde a suivi ». Elles empruntent seules le boviduc.

Des démarches administratives relativement simples

La première démarche à faire est de contacter l'antenne locale des services de l'équipement (ex DDE) pour la



Une route départementale sépare la surface accessible en deux.

faisabilité technique du projet. Il s'agit de vérifier si les conditions topographiques ainsi que l'absence de réseau enterré permettent de réaliser un tel ouvrage. Patrick commente « La personne était très compétente, nous avons eu une liste des actions à réaliser pour mener à bien notre projet, ce

qui a facilité notre tâche ». Les critères techniques du projet (longueur du boviduc, hauteur de remblai, charge à supporter, ...) sont définis par les services de l'équipement. Il faut ensuite réaliser des devis avec des entreprises de Travaux Publics puis le dossier de faisabilité peut être déposé auprès des services départementaux.

Une demande de subvention réalisée avec l'aide de la DDTM

Patrick explique « Pour la subvention, nous avons complété le dossier avec l'aide de la DDTM et ils se sont chargés de l'envoyer à la Région ». Après l'accord de la subvention régionale, les services de l'équipement et l'entreprise de travaux publics retenue préparent les travaux conjointement (mise en place de la déviation, respect des critères techniques, ...). Une fois que tout est prêt, les travaux peuvent commencer.

Un délai de 6 mois entre le début des démarches et la mise en service du boviduc

« Nous avons commencé les démarches en juillet 2016, et les travaux ont eu lieu en mai 2017. Nous ne voulions pas de travaux durant l'hiver pour préserver nos sols ». Les travaux ont duré une semaine pour la pose du boviduc.

AMAËL SAMSON ANIMATEUR CEDAPA

La ferme

2 UTH, 64 ha de SAU, dont 52 ha de prairies et 9 ha de maïs. 3 ha de céréales.

53 vaches normandes. 50 are/VL

277 000 litres de lait vendus, 5300 litres/VL.

Les rations hivernales

Faire du lait d'hiver, le casse-tête des éleveurs herbagers ! Foin séché en grange, ensilages, colza... Comment équilibrer la ration pour maintenir un niveau de production de lait en système économe ? Voici quelques exemples.

Le maïs épi ensilé pour être productif et autonome

En système herbager depuis les années 2000, Benoît, Edith et Jean Sidaner ont arrêté l'ensilage de maïs plante entière au profit de l'ensilage de maïs épi il y a 2 ans pour la ration hivernale des vaches. Leur objectif est de maintenir un niveau de production par vache de 6 500 L avec 0 concentré acheté.



De l'ensilage de maïs plante entière à l'épi

Le déclic, c'est d'abord l'engagement en MAEC SPE 18% évolution en 2015 : « on devait mettre moins de maïs au profit de l'herbe, or il y avait 2/3 de maïs ensilage dans la ration d'hiver ». Déclic conforté par l'essai du maïs grain l'été 2015 qui « a bien marché » avec le pâturage. Le maïs épi est moins encombrant que le maïs plante entière. L'hiver 2015-2016, le passage en maïs épi a permis d'augmenter la part d'herbe conservée dans la ration grâce à la réduction de l'encombrement en maïs épi. Les vaches ingèrent plus d'herbe qu'avec du maïs plante entière, et donc plus d'azote, avec la même quantité d'énergie. Le maïs épi ensilé a une valeur de 1.1 UF pour 55% de MS (le maïs plante entière, c'est 0.9 UFL pour 33% de MS). La part d'herbe conservée ingérée est plus importante et la ration est plus facilement « corrigée »

Maintenir le lait en réduisant les concentrés

L'hiver 2016-2017, la ration hivernale mélangée est composée de 6 kg de MS d'ensilage de maïs épi, de 11 kg de MS d'herbe sous forme d'enrubannage ou d'ensilage ainsi que d'1.5 kg de tourteau de colza. Les vaches produisent alors, en moyenne, entre 23 et 25 L de lait par jour, soit des niveaux équivalents aux hivers précédents. En revanche, la consommation de tourteau de colza est passée de 2.5 kg par vache à 1.5 kg l'hiver dernier. L'objectif pour cet hiver est de supprimer totalement ce correcteur.

Une récolte simplifiée et des stockages limités

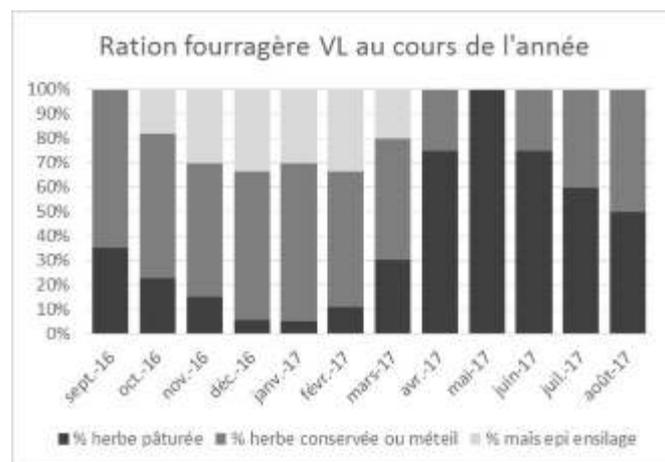
Niveau conduite du maïs, pas de changement. Ce qui change, c'est la récolte : elle est plus tardive (env. 15 jours) car il faut attendre que le grain soit mûr, il faut une ensileuse avec un bec à maïs grain et les rendements sont de 7 TMS en moyenne. « Globalement, la récolte est plus facile : on a besoin de 3 personnes au lieu de 6, les frais d'ETA sont moins élevés ». Les variétés

utilisées sont de « type grain ». Les charges opérationnelles du maïs sont similaires (447 € / ha en 2015 pour du maïs plante entière et 482 € / ha en 2016 en maïs épi) entre la récolte en épi ou en plante entière.

Au niveau du stockage, ça réduit de moitié les besoins de place dans les silos. Côté distribution, peu de changement puisque la ration est mélangée et distribuée via un tapis d'alimentation.

Globalement, sur la ferme, le coût alimentaire sur l'année est maîtrisé : 37 €/1000L vendus en 2014, 40€ en 2015 et 34 € en 2016 (données CER). NB : Les charges de structure ne sont pas intégrées dans ce coût. Il faut ajouter l'amortissement du matériel.

SOPHIE ESVAN, ANIMATRICE CEDAPA



La ferme

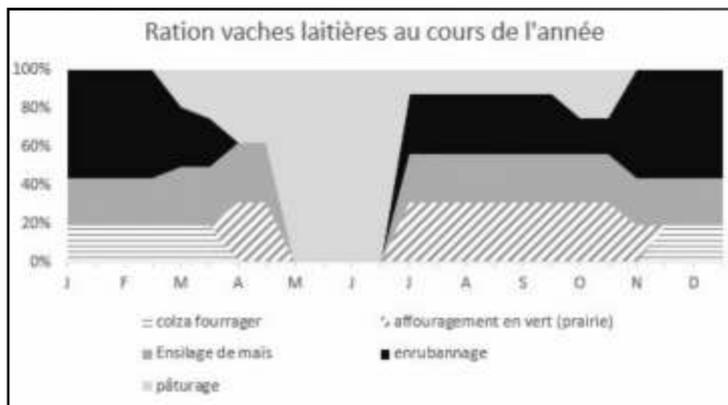
3 UTH familiaux
120 ha dont 92 ha prairies, 19 ha maïs épi et 10 ha blé, (2016)
120 VL prim holstein, 675 000 L vendus/an
1000 porcs engraisés par an
Accessible au pâturage : 35 ares / VL
Niveau d'étable : 6700 L / VL / an
Coût alim: 34€/ 1000 L vendus en 2016; EBE : 169 000 €

Du colza fourrager pour l'hiver

Malgré un parcellaire peu accessible et une pluviométrie limitante pour la pousse de l'herbe, les associés du Gaec des Froments produisent 6000 L de lait par vache en bio en associant pâturage, affouragement en vert, maïs ensilage et colza fourrager. Un système exigeant en travail mais efficace sur le plan économique.



À Lantic, il ne tombe que 500 mm par an en moyenne. C'est un atout pour les touristes qui viennent profiter de la station balnéaire voisine de Binic mais pas pour la pousse de l'herbe. A cette contrainte climatique s'ajoute un parcellaire très morcelé. « On a 64 îlots Pac pour 84 ha et seulement 20 ha accessibles aux vaches » explique Jean-Baptiste. Avec seulement 25 ares par vache, le troupeau n'est en pâturage plat unique qu'en mai et juin, en pleine pousse de l'herbe. Pendant le reste de la saison de pâturage, l'herbe pâturée est complétée par de l'affouragement en vert, du maïs ensilage et de l'enrubannage.



Du vert toute l'année dans la ration

En plein hiver, la ration se compose de 5 kg MS de maïs ensilage, 10 kg MS d'enrubannage et 3 kg MS de colza fourrager pâturé ou affouragé en vert, et en février-mars, le colza fourrager est remplacé par de l'avoine affouragée en vert. Pour couvrir les besoins du troupeau, Jean-Baptiste plante 4 ha à 4 ha 50 de colza fourrager dès la première semaine de septembre. Cette année, 2 ha 30 ont été implantés sur une surface accessible aux vaches. « On va le faire pâturer en novembre – décembre et ensuite, on fera de l'affouragement en vert sur l'autre parcelle, qui n'est pas accessible » prévoit Jean-Baptiste. Les 3 ha d'avoine destinée à être affouragée en vert sont implantées après la récolte du maïs-ensilage. L'éleveur précise également : « On arrive à faire ça grâce à des sols portants et à notre petite autochargeuse de 10 m³ qui reste assez légère. Avec cette ration, on est proche des 20 litres de lait par vache pendant tout l'hiver. Ça marche beaucoup mieux avec le colza fourrager qu'avec les 500 g de tourteau de soja qu'on donnait avant. En plus, les vaches sont en meilleure santé ».

Des prairies de fauche basées sur la luzerne

Pour garder une certaine productivité par vache, les associés du Gaec choisissent avec soin leurs espèces prairiales. Les prairies pâturées associent du RGA (15 kg / ha), du trèfle blanc (5 kg / ha) et un complément de RGH (5 kg / ha), qui apporte un vrai plus en terme de rendement selon eux. Quant aux prairies de fauche, implantées sur des îlots non accessibles, elles sont basées sur la luzerne (20 kg / ha) associée à de la fétuque élevée (5 kg / ha) et du TB (3 kg / ha). « Je préfère la luzerne au trèfle violet car elle associe fibre et valeur alimentaire. Pour moi, le trèfle violet accélère trop le transit des vaches » explique Jean-Baptiste. Ces prairies de fauche sont principalement récoltées en enrubannage. 4 à 5 coupes sont réalisées par an avec un temps de repousse de 5 à 6 semaines, pour assurer une bonne valeur alimentaire. Et selon Jean-Baptiste, la luzerne permet de concilier récolte d'un fourrage jeune et une fibrosité suffisante du fourrage.

« L'affouragement en vert a des inconvénients en termes de temps de travail. Dans notre situation, il a plusieurs avantages. Il permet d'augmenter le rendement des prairies en valorisant l'herbe des parcelles éloignées. Il apporte un fourrage riche à l'auge qui produit plus de lait qu'avec des fourrages conservés, et nos vaches sont en meilleure santé » conclut Jean-Baptiste.

FRANÇOIS LERAY, ANIMATEUR CEDAPA

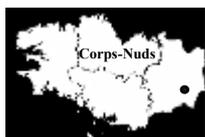
	GAEC des Froments	Herbagers bio du Cedapa	CER conventionnels
Lait produit/VL	5943 L	4591 L	7607 L
Coût fourrages/VL (€/1000L)	42 €	29 €	31 €
Coût concentrés/VL (€/1000L)	3 €	8 €	57 €
Coût alim VL (€/1000L)	45 €	37 €	89 €
EBE/1000L vendus	316 €	332 €	151 €

La ferme

3 UTH familiaux
78 ha, 75 VL principalement Prim' Holstein
1.4 UGB / ha SFP; 426 000 L vendus
Assolément 2015-2016 : maïs ensilage : 9,5 ha; Céréales : 12 ha (blé, avoine, méteil); Prairies : 56 ha dont 30 ha à base de luzerne
Surface accessible au pâturage : 26 ares / VL

Nourrir les vaches au foin séché en grange en hiver : le choix d'un système

S'assurer d'une bonne valorisation de la ration, de la récolte à la distribution, est une des clés de l'alimentation en hiver au GAEC le clos du Chêne à Corps-Nuds (35). À base de foin séché en grange, la ration hivernale est simple et limite le travail d'astreinte pour les deux associés Laurent Lamy et Aurélien Leray.



Des fourrages de qualité, bien assimilés pour faire du lait

« Notre objectif premier c'est de pâturer. Après, on gère le surplus d'herbe en mai et juin ». Tous les stocks de

l'année sont faits sur ces deux mois : « Il ne faut pas se rater ! ». Pour le foin séché en grange, la fenêtre météo est la même que pour l'enrubannage. Ensuite, le foin est rentré entre 50 et 70% de matière sèche : en dessous, la récolte peut mal sécher et au-dessus, on risque de perdre en qualité. Un foin récolté tôt (feuillu) produira plus de lait mais un foin récolté tard (fibreuse) amènera plus de quantité à l'auge. Le foin doit avant tout être fibreuse pour favoriser la rumination : « Cette année, on a récolté du foin épié (avant floraison). »

Entre le 15 décembre et le 15 février, les vaches ont 18 kg de foin (soit 16,20 kg de matière sèche) et 2 kg de mélange céréalier (épeautre, orge, féverole). Si elles sortent (2-3kg d'herbe), c'est plutôt 15 kg de foin. Les vaches consomment 500 kg de concentré / an (maïs déshydraté épié et mélange céréalier). La ration hivernale est le résultat d'objectifs d'autonomie et de rémunération : « Pour moi, une bonne ration fait ruminer et assure une production de 20 à 24 kg de lait par vache », explique Laurent. Viser 7000 litres de lait produits lui permet de remplir ses objectifs économiques sans dépasser 40 vaches à traire. « Plus de vaches, c'est une tournée de plus à traire, et donc plus de pénibilité. »

Séchage en grange : un choix de système pour simplifier la ration d'hiver et le stockage

Dans l'ancien système, l'ensilage d'herbe était stocké en sandwich avec une superposition d'ensilage de maïs à l'automne. Difficile d'équilibrer l'alimentation et de gérer les quantités à donner : « on subissait la ration ». La diversité des fourrages à distribuer était vécue comme une contrainte (enrubannage et ensilage d'herbe ; foin ; mélange céréalier ; maïs).

Laurent a étudié plusieurs possibilités avant de faire le choix du système de séchage en grange : « J'ai comparé les coûts entre un système ensilage (silo d'herbe + silo de maïs) et un système séchage (bâtiment + autochargeuse + matériel). » Les coûts globaux (charges opérationnelles + annuités) étaient proches pour les deux systèmes (entre 17 000 et 20 000€/an). Mais les charges opérationnelles annuelles dans le cas du séchoir étaient nettement inférieures : « Quand les in-



L'installation du séchage en grange en mai 2013 a coûté 150 000 € (dont 35 000 € de subventions) pour une capacité de 150 tonnes de foin.

vestissements seront remboursés ; il restera 5000 € de charges courantes opérationnelles chaque année contre 10 000 € dans le système ensilage. »

Une distribution simple et une ration optimisée

Ce système permet un confort de travail : 15 minutes de distribution à la griffe (une fois par jour, le matin) : « En hiver, pas besoin d'aller chercher l'ensilage sous la flotte ». Il n'y a pas de transition alimentaire marquée : « C'est plus facile de passer d'une alimentation fraîche à du foin qu'à une alimentation conservée humide. ». Laurent surveille les bouses, la rumination et la quantité de lait. S'il y a des variations dans la production ou des bouses molles, on donne un foin plus fibreuse.

Le foin n'est repoussé que le soir pour que les vaches prennent le temps de ruminer : « Si on leur en redonne avant, elles mangent à nouveau et ne digèrent pas bien le bol alimentaire qu'elles ont déjà ». La quantité distribuée est pesée avec la griffe : 18 kg brut maximum par vache et par jour. « Sinon, elles mangent plus sans faire plus de lait. C'est du gaspillage. ». Le foin donné aux vaches laitières est riche : on s'assure de prendre plusieurs couches de différentes récoltes dans le séchoir. Les coupes précoces augmente le risque d'acidose. Quelques bottes de foin de pré (peu de légumineuses), moins riches, sont réservées aux animaux improductifs (génisses, vaches tarées).

EDITH CHEMIN ANIMATRICE ADAGE 35

La ferme

1,3 UTH puis 2 UTH depuis juillet 2017
59 ha SAU en bio : 53 ha de prairies ; 4 ha de mélange céréalier ;
2 ha d'orge
43 VL 6800 litres produits VL/an (moyenne 2015 à 2016)
EBE/UTHf : 92 000 € (1 UTHf)
VA/PA : 68 % ; coût alim/1000 litres vendus : 36,5€

Gérer les rations hivernales en système herbager : avis d'expert.

L'écho a posé cinq questions à Florian Granchi, vétérinaire à la clinique des Faluns à St Grégoire (35) sur la gestion des rations hivernales dans nos systèmes.



Dominique Macé, animateur Adage : comment définissez-vous la ration hivernale ?

Florian Granchi, vétérinaire : c'est la période où les vaches n'ont plus accès à aucun pâturage. En systèmes herbagers, on y trouve une ration majoritairement réalisée à base d'herbe conservée : foin, foin séché en grange, enrubannage et ensilage d'herbe. Ce sont des aliments trop justes en énergie par rapport aux besoins laitiers de la vache. La perte d'état corporel est un indicateur du manque d'énergie.

Comment maintenir la performance technique de la production de lait ?

Il y a un besoin d'apport en énergie sous forme d'amidon : maïs ensilage, maïs grain aplati, orge, ...

La carence en énergie s'observe sur la baisse de la note d'état corporel entre le vêlage et les 30 – 60 premiers jours de lactation. Le taux protéique sert également d'indicateur. Il ne doit pas descendre en-dessous de 28 le premier mois de lactation.

En azote, les risques de déficits sont plus faibles du fait de l'alimentation à base d'herbe mais aussi parce que les niveaux de production sont limités.

L'apport de foin dans la ration est généralement suffisant pour l'apport de fibre mais attention toutefois aux foins très feuillus qui peuvent provoquer des acidoses. On identifie cette situation avec des bouses liquides, un transit rapide et des fibres non-digérées. Il peut être utile de compter les coups de mâchoires à la rumination : inférieurs à 55 – 60 coups, il y a risque de diagnostic d'acidose.

Et pour les minéraux ?

Dès que le pâturage n'est plus majoritaire, penser à introduire des vitamines A, D et E. Les fourrages conservés, notamment le foin en sont déficitaires. Les principaux risques pèsent sur la détection des chaleurs, des problèmes de délivrance et une immunité plus faible.

Les besoins en calcium sont de 6 g/kg de MS. Pour le phosphore, prendre 3,5 g/kg de MS et retenir 2 g/kg de MS pour le magnésium. A défaut d'une analyse des fourrages de la ferme, les tables (INRA par exemple) permettent de connaître les différents teneurs en minéraux des fourrages. En fonction de ces informations il est possible de calculer les quantités à distribuer en

déduisant ce qui est fournis par les aliments. Une distribution individuelle sera toujours préférable aux pierres à lécher dont il est difficile de contrôler la bonne consommation animal par animal. Et par souci d'économie, vérifier la quantité de minéraux présente dans les pierres à lécher au regard du prix. Une insuffisance en calcium peut entraîner une sous production laitière et une mauvaise expression des chaleurs. Le déséquilibre en phosphore reste faible si l'arrêt du pâturage est inférieur à 2 mois.

Comment voyez-vous la situation automnale ?

Il y a une herbe de bonne qualité. Les valeurs en urée dans le lait augmentent, en lien avec l'excès d'azote soluble de l'herbe pâturée. C'est un indicateur pour dire qu'il manque d'énergie rapide dans la ration. En fonction de la production par vache voici des repères : pour une production de 20 kg, se situer en urée à moins de 240. Pour 30 kg de lait, moins de 320. Les éleveurs doivent aussi garder en tête que les variations importantes d'urée fragilisent les embryons.

Quel est votre message pour les éleveurs ?

La perte d'état est un très bon indicateur de suivi de l'animal. S'il y a un amaigrissement de l'animal, la correction en énergie doit intervenir au grand maximum dans le mois. Les conséquences ne sont pas immédiatement visibles mais très pénalisantes dans le temps lorsqu'elles touchent les chaleurs et la reproduction.

DOMINIQUE MACÉ, ANIMATEUR ADAGE 35

Note de la rédaction

A l'automne, certains éleveurs herbagers acceptent des taux d'urée importants dans le lait ainsi que des variations de la note d'état corporelle des vaches laitières. Leur priorité est d'être économe et de valoriser l'herbe au maximum. Il est important, à cette période, de bien nettoyer les pâtures pour ne pas accumuler trop de stocks sur pied, ni de refus tant que la portance permet le pâturage afin de préparer la saison prochaine.

La Galice : une région laitière marquée par un accès au foncier difficile et une filière peu organisée

En septembre 2017, 19 adhérents de l'ADAGE sont partis en voyage d'étude en Galice. Pendant une semaine, accompagnés par 2 animatrices ADAGE et Yann Pouliquen, consultant agricole français établi en Galice, ils ont parcouru le Nord-Ouest de cette région. Retours sur quelques éléments marquants dans leur découverte de ce contexte agricole.



La Galice, communauté autonome située au nord-ouest est de l'Espagne, est la région la plus laitière du pays.

La Galice est la première région laitière du pays, avec 55% des exploitations laitières espagnoles. C'est une Communauté Autonome (entité administrative semblable à une région française) qui se différencie par la structure des exploitations : elles sont de petite taille, en moyenne 20 ha par ferme, et recourent plus au pâturage que la moyenne du pays.

Des fermes au parcellaire morcelé

« Sur les 40 ha que j'exploite, 15 sont en fermage, et je compte 20 propriétaires... parfois, je fauche et j'oublie d'aller chercher le foin » blague Xose, producteur laitier. Les parcelles sont globalement de petite taille (1 ha en moyenne sur l'exploitation de Xose), et très rarement groupées. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette situation : l'absence de réel remembrement, la pression foncière (mines, carrières et plantation d'eucalyptus concurrencent les surfaces agricoles), et l'attachement à la propriété foncière très marqué. En effet, pendant la dictature de Franco (1939-1975), de nombreuses expropriations ont eu lieu.

Les gens sont si réticents à vendre ou affermer leurs terres de façon contractuelle qu'ils préfèrent parfois céder gratuitement l'usufruit de leurs terres, évitant ainsi leur réappropriation. Ainsi, la Galice est une région marquée par le minifundisme, un système agraire où prédominent les petites exploitations, et une très faible mobilité des terres agricoles.

Exode rural et perte de surface agricole

Les années 80 ont été marquées par la chute du nombre d'agriculteurs : celle-ci a été plus tardive et plus brutale que dans le reste de l'Espagne, et de l'Europe. Le nombre d'exploitations bovines lait a diminué de 73% entre 1985 et 2005 (Sau et al. 2007). Aujourd'hui, la Galice souffre de l'exode rural. Dans la vallée du Sil, où les vignes en terrasses décorent un paysage vertigineux, on remarque avec surprise l'âge des vendangeurs « héroïques » : la plupart ont plus de 60 ans !

Eucalyptus mon amour

Alors que de nombreux corps de fermes sont abandonnés, les terres, quand elles ne sont pas reprises, sont laissées à l'abandon ou plantées en eucalyptus par les retraités ou héritiers. La déprise agricole est visible, les plantations d'eucalyptus encore plus. « Quand un agriculteur part à la retraite, les parcelles sont souvent converties en plantations d'eucalyptus : les gens espèrent sortir 30 000 euros de bénéfice par hectare au bout de 15 ans... » explique Isabel, agricultrice. Subventionnée de 1992 à 2006, la plantation d'eucalyptus occupe aujourd'hui une grande part de la surface galicienne. Le débouché principal est l'industrie papetière, dont le lobbying est important sur le territoire. Depuis 2012, il est interdit de convertir des surfaces agricoles en plantations d'eucalyptus ; pourtant, il semble qu'il y ait peu de contrôles.

Une transmission très familiale

En Galice, si un héritier poursuit l'activité agricole, il hérite gratuitement de la ferme et prend soin de ses parents (pas de rachat des parts d'héritages aux autres frères et sœurs). Face à notre question « avez-vous pensé à la transmission hors de votre cadre familial ? », la réaction d'incompréhension de nos hôtes traduit cette réalité : la transmission est familiale ou ne l'est pas.

La filière lait en Espagne : peu de poids des éleveurs

Il n'y a pas de véritable interprofession pour négocier le prix du lait. Cela se fait de façon individuelle. Deux entreprises principales se partagent les collectes : Lactalis, et Leche Celta. Malgré que la Galice réunisse 56 % des exploitations laitières espagnoles (mais seulement 36 % du volume national), les difficultés sont encore plus marquées pour les éleveurs « isolés ». Ainsi, Xose, éleveur bio raconte « je suis passé en bio il y a 2 ans mais mon lait était acheté en dessous du prix du conventionnel, car je suis en dehors du circuit de collecte : j'ai donc décidé de le transformer ».

« Le concentré, c'est culturel »

« Je sais bien que je pourrai leur en donner moins... mais ici en Galice, le concentré c'est culturel », nous

> Voyage en Galice

explique un des éleveurs rencontrés qui n'imagine pas faire sans. Système pâturant ou pas, bio ou pas : quasiment tous les éleveurs galiciens donnent du concentré. Avec un minimum de 4 kg/jour pour les bio, la ration des conventionnels se situe plutôt autour de 13 kg. Les fermes laitières de la corniche cantabrique (région la plus humide d'Espagne, dont fait partie la Galice) sont vues comme les systèmes herbagers du pays avec des vaches qui pâturent et très peu de maïs. Bien qu'elles soient souvent loin d'être autonomes en fourrage et

qu'elles soient de grandes consommatrices de concentré (qui représente en moyenne 50% des charges opérationnelles) (Institut de l'élevage, 2009). Notons que contrairement au cas français, les quotas laitiers n'ont pas été rattachés au foncier, ce qui a engendré une concentration de ceux-ci sur des exploitations dont la surface ne s'agrandissait pas en conséquence.

JULIETTE BELLAY ANIMATRICE ADAGE 35

Faire face à la crise du lait en transformant

Sur un marché du fromage mené par les industriels, des adhérents de l'Adage ont rencontré des éleveurs qui parient sur la différenciation de leurs produits.

Comme en France, la crise du lait a touché les éleveurs galiciens. Mais là-bas, les organisations de producteurs ne jouent pas le rôle de contre-pouvoir : « leur rôle est restreint à des études statistiques... ils n'ont pas d'action sur la fixation du prix ou la régulation de la production » commente Isabel Vilalba, secrétaire générale du Sindicato Labrego*. Ainsi, les industriels fixent les prix. Dans un contexte de crise structurelle du secteur laitier, certains éleveurs saisissent toutefois une opportunité : au contraire de la Bretagne, il existe là-bas une tradition fromagère. On compte ainsi 4 fromages AOC en Galice.

L'Arzua-Ulloa est l'AOC la plus emblématique, le deuxième fromage AOC le plus produit en Espagne, et le premier en nombre de vaches. La consommation de ce fromage à pâte molle, frais ou affiné, et pressé à la main est surtout régionale. Sa fabrication est principalement industrielle, mais depuis une quinzaine d'années, la transformation artisanale se développe. Les éleveurs fromagers produisent alors un fromage « de ferme » : le Arzua-Ulloa « de Granxa ».

Un projet de transformation à 3 pour ne plus dépendre des industriels

Pilar, Xose Luis, et Manuel sont éleveurs, sur 3 fermes voisines, à Arzua. Ils sont tous en bio depuis 2008, en système herbe-maïs sur une quarantaine d'hectares chacun, dont environ 15 à 20% de SAU en maïs ensilage et le reste en herbe. En 2017, ils créent une société à 3. « On s'entend très bien, et ça fait déjà longtemps qu'on travaille ensemble, par exemple pour négocier le contrat avec la laiterie lors de notre conversion bio » raconte Pilar. Leur projet est de construire un atelier de transformation sur la ferme de Pilar, essentiellement pour fabriquer du fromage. En effet, les seuls transformateurs de la zone sont industriels.

Bientôt, une entrée d'autoroute sera construite juste à côté de chez Pilar : « c'est l'idéal pour la vente directe ». Pilar a d'ailleurs aussi un gîte rural sur sa ferme, ce qui constitue un débouché de plus. Sa ferme étant située sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, de nombreux pèlerins s'y arrêtent.



L'Arzua-Ulloa est le deuxième fromage AOC le plus produit en Espagne

L'objectif de Pilar et de ses collègues est double : ne plus dépendre des industries et « s'amuser un peu ! ». Ils n'ont pas fait d'étude de marché. Les industriels ne proposent que des fromages au lait pasteurisé. « Etant ancrés dans le territoire, on sait qu'il y a une demande inassouvie de fromage traditionnel, artisanal... », explique-t-elle. « Notre stratégie : c'est de se différencier de ce qui existe aujourd'hui, en faisant ce qu'il y avait avant ». La production sera ainsi tournée vers des fromages au lait cru, peu affinés (8 jours). « Nous allons accorder beaucoup d'importance aux remarques des premiers acheteurs, et nous adapter à leur goût. » La réglementation pour les « produits laitiers artisanaux » fixe une limite de 20 kg de fromage produit par jour et par personne. A trois, ils auront la possibilité de transformer environ 600 litres par jour. Ils livreront des boutiques et vendront en direct.

**Syndicat agricole galicien avec une activité de développement agricole*

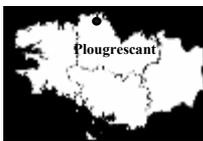
JULIETTE BELLAY ANIMATRICE ADAGE 35

Dans les prochains numéros de l'Echo, vous découvrirez d'autres fermes galiciennes qui font le pari de la transformation...

> Ouverture

Des milieux diversifiés pour un pâturage toute l'année

À Plougrescant, Samuel Gautier et Bastien Moreau élèvent des génisses et des bœufs en plein air intégral avec une ration 100% herbe sur des landes et des zones humides.



Les jeunes éleveurs se sont orientés vers la Highland cattle qui est une race docile et adaptée à ce type de milieu. Leur objectif est de produire 15 bœufs et génisses de 3-4 ans en vente directe ainsi que du pain avec du blé fermier. Ils disposent de 10 ha labourables pour les céréales et les prairies temporaires ainsi que 33 ha d'espaces naturels divers (zones humides, landes sèches) en bordure du littoral.

Des zones humides pour le pâturage estival

Les lots de vaches suitées et de bœufs et génisses ont un fort niveau de besoin. C'est sur ces milieux humides que ces lots vont pâturer en été. A cette saison, la végétation des zones humides atteint son pic de croissance alors qu'elle est plus lente sur les prairies temporaires. La diversité floristique des milieux naturels apporte une qualité alimentaire permettant de consommer des ressources épiées et feuillues.

Des landes pour le pâturage d'automne

Les sous-bois et landes humides ont également l'avantage de permettre un pâturage tardif grâce aux micro-habitats créés par les arbustes, haies et bosquets qui constituent des zones d'ombre. Les feuillages et fruits peuvent être consommés à l'automne lorsque l'herbe se fait plus rare.

Une mise à l'herbe en fonction de l'hydromorphie du sol

L'entrée des parcs se fait selon la portance du sol. « C'est l'hydromorphie du sol qui conditionne le début du pâturage au printemps. ». Chaque paddock est pâturé environ une semaine selon sa taille et le lot d'animaux, avec des rotations de 40 jours. « Le point négatif est que l'on n'a jamais accès à la jeune herbe car la portance du sol ne permet pas de faire pâturer avant avril. » Au début du printemps, ces lots vont sur les prairies temporaires plus portantes.

Des landes sèches et prairies naturelles pour le pâturage d'hiver

Les landes sèches sont utilisées en automne et en hiver par les lots de bœufs et génisses avec un complément en foin seulement. D'après Samuel, « le pâturage hivernal de ces milieux permet de les rouvrir et de pérenniser les prairies en favorisant les graminées ».



Les Highland cattle de Bastien et Samuel pâturent des zones naturelles presque toute l'année.

Une éducation dès la première année de pâturage

L'éducation des jeunes à la consommation de la ressource des prairies naturelles se fait la première année en présence de leurs mères. La capacité d'apprentissage est plus élevée chez les jeunes qui ont plus d'attrait que de peur pour la nouveauté.

Une gestion encore en évolution

Samuel avoue que « la sortie des parcs se fait lorsque les bêtes le demandent, mais nous savons que nous devons travailler plus sur ce point : nous devrions faire des paddocks plus petits avec un chargement instantané plus fort pour faire pâturer les ronces et le jonc, comme nous l'avons vu lors de la journée de formation du groupe gestion des espaces semi-naturels. »

CINDY SCHRADER ANIMATRICE CEDAPA

La ferme

- 2 UTH, Installation en 2016
- Bovins allaitants en plein air intégral et atelier de fabrication de pain.
- 45 ha de SAU, dont 9,5 ha de terres cultivables et 33,5 ha en prairies humides et naturelles; Chargement : 0,8 UGB/ha SFP.
- 18 VA suitées. Première vente en 2017. Vente directe

L'écho du CEDAPA et de l'ADAGE (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, BP 332, 22193 Plérin cedex 02.96.74.75.50 ou cedapa@wanadoo.fr. Directeur de la publication : Patrick Thomas

Comité de rédaction : Suzanne Dufour, Samuel Dugas, Jeanne Brault, Mathilde Duguépéroux, Joël Guillo, Pascal Hillion, Laurent Lamy, Franck Le Breton, Eric Le Parc, Bernard Morel, Isabelle Petitpas, Pierre-Yves Plessix, Ludovic Rolland

Animation, coordination : Pauline Usson et Cindy Schrader ;
Mise en forme : Cindy Schrader ; Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier
Impression : Roudenn Grafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin cedex.

Je m'abonne à l'écho

Nom : Je m'abonne pour 1 an (6 numéros) 2 ans (12 numéros)

Prénom :

	23 €	35 €
Adresse : Adhérents / étudiants	23 €	35 €
..... Non adhérents / établissements		
CP : Scolaires	32 €	55 €
..... Commune : Soutien, entreprises	45 €	70 €
..... Profession : Adhésion Cedapa	50 €	

Bulletin d'abonnement à retourner avec le règlement à l'ordre du Cedapa à l'adresse :
L'écho du Cedapa - BP 332 - 22193 PLÉRIN cedex ☐ J'ai besoin d'une facture

